



Communiqué

Réaménagement du secteur Riponne-Tunnel

Le concours d'idées Riponne-Tunnel est lancé

La Municipalité de Lausanne lance un concours international d'idées en urbanisme dans le cadre du réaménagement des places publiques de la Riponne et du Tunnel. Urbanistes, architectes-paysagistes et architectes ont jusqu'au 30 octobre 2019 pour repenser ces espaces majeurs du centre-ville et apporter une vision d'avenir au plus près des souhaits et propositions de la population lausannoise recueillies dans le cadre de la démarche participative en cours depuis l'automne 2018.

Les places de la Riponne et du Tunnel vivront une transformation majeure dans les prochaines années, avec comme objectif pour la Municipalité de renforcer l'attractivité et l'animation de ce secteur emblématique de la ville. Après avoir initié une large démarche participative en septembre 2018 et organisé de nombreux instants de rencontres et d'échanges – habitant-e-s, habitué-e-s du quartier, acteur-ric-e-s du tissu associatif et économique ont apporté leur vision – la Municipalité lance un concours international d'idées en urbanisme. Le cahier des charges a été alimenté par l'expertise des Lausannois-es récoltée sur le terrain et le concours se déroulera en étroite concertation avec la population, principe fondamental du projet Riponne-Tunnel.

Ce concours d'idées en urbanisme est ouvert aux professionnel-le-s et aux étudiant-e-s (urbanistes, architectes-paysagistes et architectes) et intègre des citoyen-ne-s intéressés à participer au processus de sélection. En effet, quatre participant-e-s ont été tirés au sort et complètent le jury. Un groupe de seize « spécialistes-conseil » constitué selon le même principe travaillera parallèlement au jury et lui fera part de ses remarques. Une délibération en public du jury sera organisée afin d'offrir un maximum de transparence.

Les temps forts de ce concours d'idées sont les suivants :

- *7 juin 2019* : lancement du concours d'idées en urbanisme
- *22 juin 2019* : présentation publique des résultats de la démarche participative menée depuis septembre 2018 (exposition des résultats dans le passage couvert à côté de la Grenette, avec trois moments d'échange avec le public à 11h, 14h et 16h)
- *30 octobre 2019* : délai pour le rendu des projets
- *30 novembre 2019* : délibération du jury en public au Palais de Beaulieu

A l'issue du concours d'idées, les projets des concourant-e-s seront présentés à la population dans le cadre d'une exposition publique début 2020. Des dispositifs participatifs (tables-rondes, etc.) permettront de débattre des propositions. Sur la base des recommandations du jury et du débat public, une image directrice sera ensuite élaborée pour orienter le développement à long terme du secteur Riponne-Tunnel.

Toutes les informations liées aux différentes étapes du projet se trouvent sur le site internet www.riponne-tunnel.ch, véritable carnet de bord de la démarche participative Riponne-Tunnel.

Rappel des étapes du processus participatif :

Afin d'alimenter le cahier des charges du concours, un diagnostic participatif a été élaboré depuis l'automne 2018:

- plus de 70 entretiens semi-directifs ont été conduits ;
- des visites de site ont été guidées par des acteurs locaux (une commerçante, des seniors, des cyclistes, un historien, un urbaniste indépendant, etc.) ;
- des travaux approfondis ont été menés dans plusieurs classes du Collège de la Barre et avec des gymnasiens de la Cité ;



- et finalement un week-end forum & atelier participatif a été organisé en mars 2019, permettant de croiser les regards et d'approfondir les problématiques identifiées jusqu'à présent.

Une exposition rétrospective a de plus permis de présenter dans l'espace public pendant 6 semaines deux cents ans de développement urbain et donner à voir les multiples projets conçus pour ce secteur mais non réalisés.

Sur les 450 personnes ayant répondu présent aux différents rendez-vous participatifs, 43 se sont dites intéressées à s'impliquer directement dans le concours d'idées (comme membres du jury ou spécialistes-conseils). Le 21 mai 2019, un tirage au sort en présence de Grégoire Junod, syndic de la Ville, a permis de sélectionner les 4 membres du jury et les 16 spécialistes-conseils.

La Municipalité de Lausanne

Informations et téléchargements sur le [site internet de la Ville](#)

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Grégoire Junod, syndic de Lausanne, 021 315 22 00**

Lausanne, le 7 juin 2019

**RIPONNE
TUNNEL**